

Le taux de participation est le premier résultat connu au soir des élections. Le recueil est naturellement exhaustif à l'échelle des bureaux de vote. Les enquêtes menées par l'Insee depuis 1988 permettent un rapprochement entre cette participation électorale et les caractéristiques individuelles connues du recensement de la population. Après tirage au sort de quelques personnes recensées récemment. l'enquête consiste à vérifier, à l'aide des listes d'émargement transmises en préfecture, la participation de chacun au vote. En suivant le comportement des inscrits entre deux tours d'un même scrutin et entre différents scrutins successifs, ces enquêtes permettent également d'observer l'intermittence du vote

LA PARTICIPATION ÉLECTORALE EN HAUTE-NORMANDIE EN 2012 MOINS DE MOBILISATION QU'EN 2007, AUTANT QU'EN 2002

Après la forte mobilisation des électeurs haut-normands en 2007, la participation aux élections de 2012 revient au niveau de 2002, tout en restant comparable à la moyenne nationale. Comme en France métropolitaine, neuf électeurs haut-normands sur dix se sont déplacés aux bureaux de vote pour la présidentielle, de loin le scrutin le plus mobilisateur, tandis qu'un électeur sur trois n'a pas participé aux législatives. Cependant, avant 45 ans et après 70 ans, les Haut-Normands sont moins assidus aux urnes que leurs homologues métropolitains. Les personnes en recherche d'emploi votent moins : dans la région, seul un chômeur sur cinq a participé à tous les votes en 2012. Contrairement à une idée reçue, les jeunes ne semblent pas plus démobilisés que leurs aînés mais votent davantage par " intermittence ". La " mal-inscription " - le fait d'être inscrit dans une commune autre que celle de résidence - est en revanche un facteur très défavorable à la participation et concerne en Haute-Normandie près d'un électeur sur dix.

Au printemps 2012, les Français ont été appelés aux urnes pour deux élections majeures : la présidentielle et les législatives. Pour exercer son droit de vote, il faut au préalable être inscrit sur une liste électorale. Au moment des élections de 2012, 1,32 million de Haut-Normands remplissent cette condition. Bien qu'obligatoire, l'inscription sur les listes électorales relève d'une démarche individuelle et volontaire. En Haute-Normandie, 6 % de la population en âge de voter déroge à cette obligation ce qui l'exclut de fait de la participation aux scrutins.

Aux législatives, une abstention près de trois fois supérieure à la présidentielle

L'élection présidentielle a mobilisé - à au moins l'un de ses deux tours - 88 % des électeurs haut-normands, un chiffre qui situe la région dans la moyenne des régions françaises. Le taux de participation systématique (76 %) - vote à chacun des deux tours de scrutin - est d'un point inférieur à celui observé en France métropolitaine. Dans le prolongement de la tendance nationale, les Haut-Normands se sont moins souvent déplacés aux urnes lors des élections législatives. En Haute-Normandie et plus généralement en France métropolitaine, un électeur

Participation à la présidentielle et participation aux législatives en 2012, en Haute-Normandie et en France métropolitaine (en % des inscrits)

Élections de 2012 Haute -Normandie (France métropolitaine)		Élections législatives							Takal	
		Participation systématique		Participation à un seul des deux tours		Abstention systématique		Total "présidentielle"		
	Participation systématique	45,5	(47,3)	14,7	(14,2)	15,4	(15,2)	75,6	(76,7)	
Élection présidentielle	Participation à un seul des deux tours	2,7	(2,8)	3,4	(2,2)	5,9	(5,8)	12,0	(10,8)	
	Abstention systématique	0,4	(0,4)	0,3	(0,3)	11,7	(11,8)	12,4	(12,5)	
Total "législatives"		48,6	(50,5)	18,4	(16,7)	33,0	(32,8)	100,0	(100,0)	

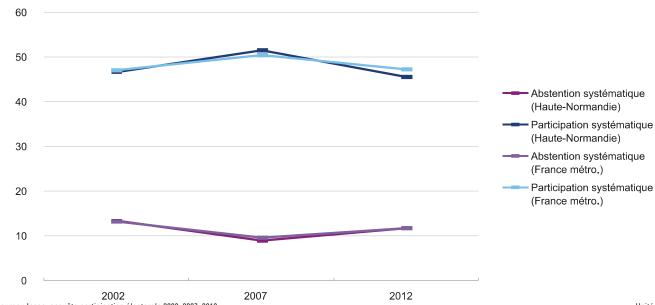


Source : Insee, enquête participation électorale 2012.

Unité: %

ELECTOP ETECTOP

ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION ET DE L'ABSTENTION SYSTÉMATIQUES ENTRE 2002 ET 2012, EN HAUTE-NORMANDIE ET EN FRANCE MÉTROPOLITAINE (EN % DES INSCRITS)



Source: Insee, enquête participation électorale 2002, 2007, 2012.

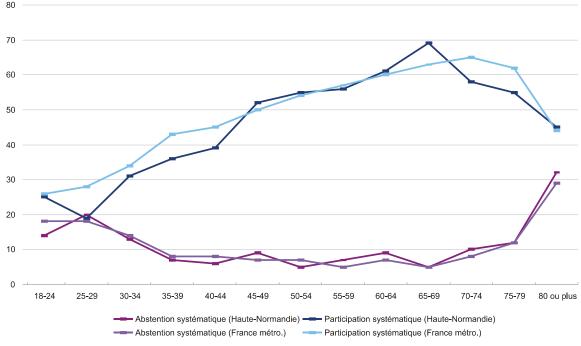
Unité: %

sur trois n'a participé à aucun des tours de scrutin organisés lors des législatives (un ou deux selon les résultats du premier tour), une abstention presque trois fois supérieure à celle de la présidentielle. Le taux de participation systématique est un peu inférieur en Haute-Normandie mais reste à un niveau comparable (49 % contre 51 %) quand bien même la proportion d'électeurs concernés par une élection qui se dénoue au premier tour y est plus importante (8 % contre 5 %).

Au total, moins d'un électeur haut-normand sur deux (45 %) a voté lors de tous les tours de scrutin, présidentielle et législatives confondues. Après la plus forte assiduité aux urnes de 2007, la participation systématique retrouve un niveau comparable à celui des élections de 2002 (respectivement 51 % et 47 %). Entre 2002 et 2012, l'abstention systématique aux deux élections présente une évolution en miroir et parfaitement confondue avec la tendance nationale. Le niveau d'abstention systématique at-

teint en 2012 est proche de celui de 2002 (respectivement 12 % et 13 %) et recouvre quasiment celui de la présidentielle. En effet, rares sont les électeurs qui se sont abstenus à chacun des deux tours de cette élection mais qui ont participé aux législatives : moins d'un pourcent du total.

PARTICIPATION ET ABSTENTION SYSTÉMATIQUES SELON L'ÂGE, EN HAUTE-NORMANDIE ET EN FRANCE MÉTROPOLITAINE (EN % DES INSCRITS)



Source : Insee, enquête participation électorale, 2012.



Définitions

L'abstention systématique désigne le comportement d'un électeur qui n'a participé à aucun tour des scrutins organisés au cours de l'année. La participation systématique désigne à l'inverse le comportement électoral d'une personne ayant voté à tous les tours. Les électeurs intermittents sont ceux qui ont voté au moins une fois mais se sont abstenus à au moins un scrutin. Le vote blanc ou nul est un vote, avec émargement sur la liste électorale, et à ce titre, est comptabilisé comme une participation.

Avant 45 ans et après 70 ans, les Haut-Normands sont moins réguliers aux bureaux de vote

En Haute-Normandie, 30 % des électeurs âgés de moins de 45 ans ont voté systématiquement aux deux élections, soit cinq points de moins que la moyenne métropolitaine aux mêmes âges. L'écart le plus important est atteint par les 25-29 ans, leur taux de participation systématique s'écartant de neuf points du niveau national (19 % contre 28 % en France métropolitaine). Les électeurs haut-normands de moins de 45 ans n'ont néanmoins pas mangué de civisme électoral lors de la présidentielle: 72 % d'entre eux ont voté aux deux tours, autant que leurs homoloques métropolitains. Le taux d'abstention systématique aux deux élections pour cette classe d'âges se maintient au-dessous de la moyenne nationale (12 % contre 13 % en France métropolitaine). Les électeurs haut-normands de moins de 45 ans ont ainsi dans la plupart des cas voté par "intermittence", avec un intérêt moins marqué pour les législatives.

Le constat d'une participation moins régulière au vote vaut également pour les citoyens haut-normands âgés de 70 ans ou plus. La proportion des 70-79 ans ayant participé à tous les scrutins est inférieure de six points à la moyenne nationale (57 % contre 63 %), celle des 80 ans ou plus se maintient au-dessus d'un point, mais l'abstention systématique est pour eux plus forte (32 % contre 29 %).

Des nouvelles générations moins mobilisées que les anciennes?

Le manque d'intérêt supposé des jeunes pour la politique est un sujet qui apparaît de manière récurrente dans le débat public. Un rapprochement des données des enquêtes de participation électorale de 2002 et de 2012 permet d'obtenir des éléments de réponse à la question de savoir si les nouvelles générations sont plus ou moins mobili-

sées que les plus anciennes pour le vote. Sachant que les deux millésimes présentent des taux d'abstention et de participation systématiques comparables, il est possible de vérifier si aux mêmes âges, les différentes cohortes ont plus ou moins participé aux scrutins que leurs aînées.

Plus que l'absence de mobilisation, il semble que ce soit l'intermittence qui caractérise le mieux le vote des nouvelles générations. Les jeunes haut-normands de 20-29 ans en 2012 sont moins assidus aux urnes que les 20-29 ans de 2002 (moins de votants systématiques). En revanche, ils sont aussi beaucoup moins nombreux à s'être abstenus à tous les tours. Ainsi, les taux de participation et d'abstention systématiques des 20-29 ans de 2012 sont inférieurs de six points à ceux des 20-29 ans de 2002. Ces derniers, issus des générations 1973-1982, présentent quant à eux un taux de participation un peu inférieur à ceux de la cohorte 1963-1972 (34 % contre 36 %) mais un niveau d'abstention nettement inférieur (10 % contre

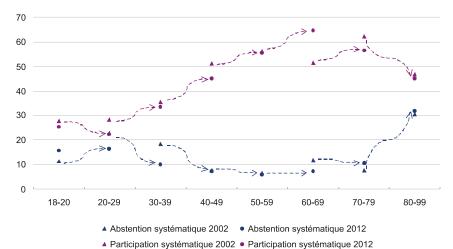
Parmi les électeurs haut-normands, des écarts importants apparaissent entre la cohorte 1933-1942 et ses voisines. À âge comparable, les électeurs nés entre 1933 et 1942 semblent s'être nettement moins mobilisés pour le vote

que ceux des cohortes qui les précèdent (1929-1932) et qui leur succèdent (1943-1952).

Le vote par "intermittence": des séquences différentes pour des profils différents

Abstentionnistes irréductibles et électeurs modèles forment la majorité des Haut-Normands inscrits sur les listes électorales. Que dire des 43 % des électeurs dont les comportements de vote sont plus diffus ? Une grande partie d'entre eux (70 %) est constituée des participants systématiques aux scrutins de la présidentielle mais qui se sont abstenus au moins une fois aux législatives. Cette première frange importante des électeurs intermittents présente un profil à la fois plus féminin, plus jeune et plus urbain que l'électorat moyen. Une deuxième frange (15 %) des électeurs par intermittence a voté au second tour de la présidentielle mais pas au premier. Dans près de la moitié des cas, elle s'est abstenue de toute participation aux législatives. Cette population est plus jeune, plus étudiante et plus urbaine. Les "primo-votants" (18-22 ans) y sont présents en forte proportion. Enfin, une dernière frange (13 %) n'a voté qu'au premier tour de la présidentielle. Là

À ÂGE COMPARABLE, DES JEUNES GÉNÉRATIONS QUI S'ABSTIENNENT ET PARTICIPENT MOINS SYSTÉMATIQUEMENT QUE CELLES QUI LES PRÉCÈDENT



Source : Insee, enquête participation électorale 2012.

Note de lecture : alors qu'ils étaient âgés de 40 à 49 ans, 45 % des électeurs haut-normands (cohorte 1963 - 1972) ont voté à tous les tours en 2012 contre 51 % des électeurs âgés de 40 à 49 ans en 2002 (cohorte 1953 - 1962). À âge comparable, les taux d'abstention systématique de ces deux cohortes sont relativement proches (respectivement 7.2 et 7.8 %).



aussi, dans la moitié des cas, elle ne s'est pas déplacée aux législatives. Les commerçants, artisans et chefs d'entreprise, mais aussi les cadres et les ouvriers y sont plus souvent représentés. Cette dernière frange de la population intermittente est aussi plus masculine.

La vie en couple et l'emploi stable favorisent l'assiduité

Vivre en couple, ou au sein d'une famille avec un couple, semble favorable à la participation électorale. En Haute-Normandie, le taux de participation systématique s'élève à 48 % pour les personnes dans cette situation. Les personnes vivant seules sont un peu moins réqu-

lières aux urnes (42 %). Seul un quart des Haut-Normands vivant au sein d'une famille monoparentale a voté à tous les scrutins organisés, une participation particulièrement faible à l'aune du taux national pour les personnes dans la même situation (35 %).

Les personnes disposant d'un emploi stable votent plus fréquemment à tous les scrutins. Parmi les actifs, le niveau de participation systématique le plus élevé est atteint par les agents de la fonction publique (54 %), quasiment le même que celui des retraités (56 %). Les salariés du privé en contrat à durée indéterminée présentent un taux de 10 points supérieur à ceux qui ne disposent pas d'un contrat garantissant la même stabilité (46 % contre 36 %). Les chô-

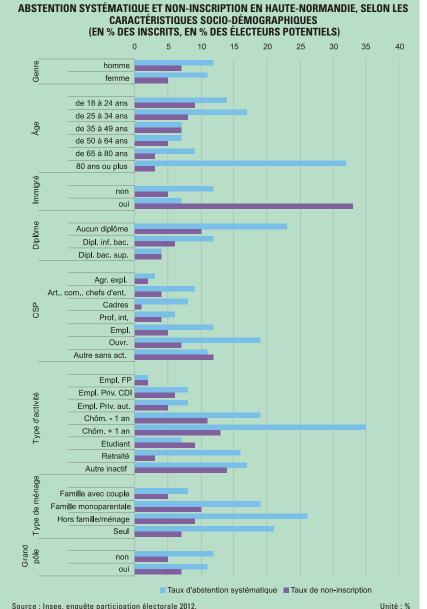
meurs sont, en Haute-Normandie plus qu'ailleurs, éloignés des urnes. Seul un sur cinq s'est déplacé à tous les scrutins contre 30 % en France métropolitaine.

Alors qu'au plan national, la participation croît de façon régulière avec le niveau de diplôme, la relation apparaît moins linéaire en Haute-Normandie. En effet, ceux qui ont le plus souvent voté à tous les tours sont les titulaires d'un diplôme d'un niveau inférieur au baccalauréat (49 %) et non ceux qui ont un niveau supérieur ou égal (44 %). On retrouve le fait qu'en Haute-Normandie, historiquement l'école a été moins souvent le vecteur d'ascension et d'intégration sociale qu'elle a pu être dans d'autres régions.

Abstention et non-inscription : des déterminants communs ?

L'abstention et le non-respect de l'obligation d'inscription sur les listes électorales sont souvent perçus comme des marques d'un sentiment d'incompétence ou d'indifférence politique. Ces comportements, qui peuvent aussi révéler un manque d'intégration sociale, semblent avoir des déterminants socio-démographiques communs. Ainsi, en Haute-Normandie, le taux d'abstention systématique et la part des non-inscrits sont un peu plus élevés chez les hommes. Les deux comportements abstention et non-inscription - évoluent en raison inverse du niveau de diplôme. Les ouvriers et les employés s'abstiennent plus souvent de voter et sont moins souvent inscrits sur les listes électorales que les personnes appartenant aux autres catégories socio-professionnelles. La position sur le marché du travail influe aussi sur les deux comportements : les chômeurs, a fortiori quand ils sont au chômage depuis plus d'un an, sont moins souvent inscrits sur les listes et s'abstiennent plus souvent de voter.

S'agissant de l'âge et de la situation d'immigré, les variations ne sont plus concomitantes. La part des non-inscrits décroît avec l'âge tandis que l'abstention reste à un niveau assez élevé jusqu'au début de la trentaine, décroît ensuite, et progresse très fortement au-delà de 70 ans. Les immigrés présentent un taux de non-inscription nettement supérieur à celui de la population haut-normande (un tiers de non inscrits), mais l'abstention systématique est pour ceux-ci d'un niveau inférieur.





Abstention et non-inscription : des déterminants communs ?

Abstention et non-inscription sur les listes électorales semblent un grand partager nombre de déterminants. En conséquence, une part importante de la non-inscription pourrait être rapportée à une forme "latente " d'abstention. Si les personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes ont des profils similaires à ceux qui s'abstiennent de voter, alors probablement s'abstiendraient-elles si elles l'étaient.

Une modélisation simultanée du comportement de vote et d'inscription permet d'obtenir une estimation de l'abstention dans la situation fictive où tous les électeurs seraient inscrits d'office. Elle corrobore l'hypothèse d'une corrélation négative entre les choix d'abstention et d'inscription (estimée de manière significative à -0,3), une fois pris en compte un certain nombre de facteurs. Si tous les électeurs potentiels avaient été inscrits d'office, l'abstention systématique aurait pu être supérieure de 12 % pour une augmentation de 7 % du nombre d'inscrits. Une modélisation similaire sur le vote systématique ne permet pas de conclure à une corrélation significative avec le choix d'inscription. Les deux choix semblent donc indépendants. On peut ainsi choisir de s'inscrire sur les listes électorales sans avoir l'intention d'aller voter à tous les tours.

PROBABILITÉ DE PARTICIPATION ET PROBABILITÉ D'ABSTENTION SYSTÉMATIQUES, AVEC OU SANS SÉLECTION

			Probabilité d'abstention systématique			
		Probabilité de participation systématique	Sans sélection	Avec sélection (probabilité d'inscription sur les listes électorales)		
Probabilité de référence :		49,00	7,54	8,47		
Age		3,27	- 1,27	- 1,40		
Age ²		- 0,03	0,01	0,01		
Sexe:						
	Femme	réf	réf	rét		
	Homme	0,28	0.72	0.91		
Type de ménage :						
	Famille avec couple	réf	réf	ré		
	Famille monoparentale	- 8,13	4,30	5,03		
	Vit seul	- 5,27	2,97	3,44		
	Hors famille/hors ménage	- 8,44	6,36	7,67		
Type d'activité :						
	Emploi privé contrat CDI	réf	réf	ré		
	Emploi privé autre contrat	- 0.18	0.06	0.04		
	Emploi fonction publique	7,53	- 2,21	- 2,49		
	Chômage moins d'un an	- 5,16	3,72	4,3		
	Chômage plus d'un an	- 8,19	5,74	6,63		
	Etudiant	26,35	- 6,22	- 6,95		
	Retraité	6,98	- 1,01	- 0,95		
Niveeu de dinlâme :	Autre type d'inactivité	2.48	2.74	3.24		
Niveau de diplôme :	A diulâma					
	Aucun diplôme Inférieur au bac	réf	réf	réi		
	Supérieur ou égal au bac	5,68	- 3,50	- 4,13		
CSP:	Superieur ou eyar au nac	10.84	- 6.44	- 7,50		
	Agriculteurs exploitants	1,99	0.25	0.50		
	Artisans, com. et chefs d'ent	- 2,78	0,84	1,02		
	Cadres et prof. intel. Sup	1,39	- 1,36	- 1,55		
	Professions intermediaires	réf	réf	réi		
	Employés	- 3,55	1,33	1,46		
	Ouvriers	- 5,12	2,29	2,50		
	Autres sans activité prof.	- 7,83	2,53	2,93		
Immigré :	riadioo ouilo dottitto proi:	7,00	2,00	2,00		
·······gio ·	Non	réf	réf	rét		
	Oui	- 5,85	0,50	2,65		
Inscrit dans la commune de résidence :		5,30		2,00		
	Oui	réf	réf	ré		
	Non	- 13,74	16,46	11,95		
Réside dans un grand pôle urbain :		.3,	.0,10	11,00		
	Oui	réf	réf	rét		
	Non	2,53	- 1,56	- 1,96		
Réside en Haute-Normandie :		,,,,,		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		
	Oui	réf	réf	ré		
	Non	1,33	- 0,43	- 0,15		
Coefficient de corrélation :		-	-	- 0,27		
Nombre d'observations :		39 588	39 588	42 471		

Source : Insee, enquête participation électorale 2012.

Unité : %

Note de lecture : par rapport à un individu disposant des caractéristiques de la situation de référence, un individu vivant au sein d'une famille monoparentale mais à autres caractéristiques égales aura une probabilité de s'abstenir à tous les tours de 4,3 points (de pourcent) supérieure. En tenant compte de l'abstention " latente " due à la non-inscription, elle serait de 5 points supérieure. Les valeurs en italique ne sont pas significatives au seuil de 5 %.



La situation particulière des inscrits dans une commune différente de leur lieu de résidence

En Haute-Normandie, 9 % des électeurs sont inscrits dans une commune qui n'est pas celle de leur lieu de résidence habituel. Cette " mal-inscription " a une incidence sur la participation. Ainsi, comparé à ceux qui sont inscrits dans la commune où ils résident, le taux d'abstention systématique est pour les électeurs mal inscrits deux fois plus élevé et leur taux de participation

systématique réduit de moitié. Les jeunes sont très fortement représentés parmi ces électeurs : 56 % des mal inscrits sont âgés de moins de 35 ans, alors qu'en Haute-Normandie, les moins de 35 ans ne constituent qu'un quart des électeurs. Même en tenant compte du fait que la participation est plus réduite chez les jeunes, la mal-inscription reste un facteur déterminant de la participation aux scrutins. Elle augmente de 16 points (de pourcent) la probabilité de ne voter à aucun des tours et diminue de 13 points la probabilité de voter systématiquement.

Méthodologie

Depuis l'élection présidentielle de 1988, l'Insee réalise des enquêtes sur la participation électorale, avec l'appui du ministère de l'Intérieur. L'enquête de 2012 porte sur les élections présidentielles et législatives et s'appuie sur un échantillon national de 300 000 électeurs potentiels. À partir du recensement apparié au fichier des électeurs, on calcule le taux d'inscription sur les listes électorales des électeurs potentiels. Les caractéristiques sociodémographiques sont celles déclarées aux recensements. La participation aux élections d'un sous-échantillon de 40 000 personnes résidant en métropole ou dans les DOM et inscrits sur des listes de France métropolitaine (dont 1 400 résidant en Haute-Normandie) est ensuite relevée par les agents de l'Insee en consultant les listes d'émargement en préfecture dans les dix jours qui suivent le scrutin. Le vote blanc ou nul est comptabilisé comme une participation. En suivant le comportement des inscrits sur les listes électorales entre deux tours d'un même scrutin et entre différents scrutins successifs, ces enquêtes permettent d'observer l'intermittence du vote et de relier ces comportements aux caractéristiques sociodémographiques individuelles.



Insee Haute-Normandie

8 quai de la Bourse 76037 Rouen cedex 1 Tél: 02 35 52 49 11 www.insee.fr

Informations statistiques : 09 72 72 4000 du lundi au vendredi, 9h à 17h (prix d'un appel local)

Pour en savoir plus

L'inscription et la participation électorales en 2012 : qui est inscrit et qui vote / Insee, Division Enquêtes et études démographiques ; Liliane Lincot, Xavier Niel. - In : INSEE première. - N° 1411 (2012, août).

Plus de 2 millions d'électeurs en Aquitaine en 2011 / Insee Aquitaine ; Mireille Dalla-Longa. - Ine-publications. - N° 17 (2011, sept.).

Les élections municipales 2008 fortement mobilisatrices / INSEE Bretagne ; Sylvain Dajoux. - In Octant. - N° 115 (2009, janv.).

La participation électorale au printemps 2007 / Insee Haute-Normandie ; Bertrand Anouilh. - In Brèves d'Aval. - N° 1 (2008, mai).

La participation électorale en Ile-de-France en 2007-2008 : l'Ile-de-France vote moins que la province / Insee Ile-de-France ; Florent Boudjemaa. In - Faits et chiffres. - N°191 (2008, nov.).

